



Le 07 NOV 2024

Pôle Développement Territorial
Stratégie Urbaine et Résidentielle
Affaire suivie par : C.-H. Mignon
CHM/D24-247

Monsieur Philippe JOURNO
et Monsieur Bruno QUATTRUCCI
SCI DATA HILLS
22 place Vendôme
75 001 Paris

Accord concernant la récupération de la chaleur résiduelle du projet de centre de données de Data Hills

Messieurs,

Par courrier du 21 octobre 2024, vous me présentez les grandes lignes d'une proposition d'accord concernant la récupération de la chaleur résiduelle du projet de centre de données de Data Hills (le "Projet").

Je vous remercie pour cette initiative. Elle est complémentaire à notre démarche visant au développement de réseaux de chaleur vertueux sur le territoire communal et s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale suivie sur ce projet.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous donner l'accord de principe de la Ville d'Aulnay-sous-Bois sur les termes contenus dans votre lettre d'intention, sous réserve d'une délibération concordante concernant le projet définitif de convention, qui sera soumise lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.


Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller Régional d'Ile-de-France

HÔTEL DE VILLE